



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Nombre de membres :</p> <p>En exercice : 33</p> <p>Présents : 31 Représentés : 2</p> <p>Qui ont pris part à la délibération : 33</p> <p>Date de la convocation : 27/03/2026</p> <p>Date d'affichage : 27/03/2026</p>	<p style="text-align: center;">de la commune de COGOLIN Séance du jeudi 2 AVRIL 2026</p> <p>L'an deux mille vingt-six, le deux-avril à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au CENTRE MAURIN DES MAURES, sous la présidence de Madame Isabelle FARNET RISSO maire,</p> <p>PRESENTS : Rodolphe EPINEAU - Sandra DAVAL - Nicolas FOURNAUX - Patricia ACQUATELLA - Nicolas PATACCHINI - Bernadette BOUCQUEY - Serge FINTZEL - Patrice DI PAOLO - Katia DONJEAN - Ingrid GAILLET - Michel MEDE - Isabelle PLATRIEZ - Eric MOREAU - André THIRIOT - Cécile BAFFETTI - Mohamed MERAKCHI - Isabelle MELLANO - André VERRIEUX - Bénédicte FRERET - Didier PARE - Esmeralda PIERQUIN - Marc CAYROL - Séverine GANDIA - Erick TROUGNAC - Pierre-Yves TIERCE - Caroline BOROWIEC - Alain MARCHAIS - Amandine CLAURE - Gilles LE CAM - Malika OUAREZKI -</p> <p>POUVOIRS : Caroline SINGER à Nicolas FOURNAUX Arnaud FERRARO à Pierre-Yves TIERCE</p> <p>SECRÉTAIRE de SÉANCE : Amandine CLAURE</p>
--	---

A la suite du renouvellement général du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des nouveaux membres de la commission d'appel d'offres (CAO) prévue par l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales, qui se compose de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants du conseil municipal élus en son sein et présidée par le maire ou son représentant, conformément à l'article L.1414-5 du code général des collectivités territoriales.

L'élection a lieu sur une même liste, sans panachage ni vote préférentiel à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment, ses articles L.1414-2, L.1414-5 et L.2121-21,

N° 2026/04/02-6

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES



N° 2026/04/02-6

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le conseil municipal, procède à l'élection :

Les candidats sont appelés à déposer leurs listes :

- Liste majorité titulaires : Nicolas PATAcCHINI – Isabelle PLATRIEZ – Patrice DI PAOLO – Rodolphe EPINEAU – Erick TROUGNIAC –
- Liste majorité suppléants : André THIRIOT – Didier PARE – André VERRIEUX – Marc CAYROL – Ingrid GAILLET –
- Liste minorité titulaires : Arnaud FERRARO – Pierre-Yves TIERCE – Malika OUAREZKI – Amandine CLAURE –
- Liste minorité suppléants : Alain MARCHAIS – Gilles LE CAM – Caroline BOROWIEC –

Les résultats sont les suivants : **33 votants**

- Sont élus liste majorité
Titulaires : **26 voix**
Nicolas PATAcCHINI – Isabelle PLATRIEZ – Patrice DI PAOLO – Rodolphe EPINEAU –
- Suppléants : André THIRIOT – Didier PARE – André VERRIEUX – Marc CAYROL –
- Sont élus liste minorité
Titulaire : **7 voix**
Arnaud FERRARO
- Suppléant : Alain MARCHAIS

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le maire,

Le secrétaire,

Isabelle FARNET RISSO

Amandine CLAURE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télérécoeurs Citoyens », accessible sur le site internet www.telerecoeurs.fr.